



**REGLEMENT de l'ANIMATION RÉGIONALE par ÉQUIPES de CLUBS
ou ASSOCIATIONS de CLUBS MINIMES (FÉMININS et MASCULINS)
OLYMPIADE 2024/2028**

SEXE : Féminin et masculin.

NATIONALITES : Française et étrangère.

ANNEES de NAISSANCE : 2011/2012

CONDITIONS de PARTICIPATION :

2 années de licences et ceinture Orange.

Passport sportif ou 2 timbres de licence avec un document ayant la photo d'identité.

1. Equipes classées Palier 1 (classement en dernière page) :

Pas d'association possible.

Possibilité 1 renfort maximum par équipe.

Possibilité de fournir des combattants aux équipes palier 2.

2. Equipes classées Palier 2

Association de 3 clubs maximum.

Le club doit être majoritaire ou égalitaire sur le tapis.

Au niveau régional

Les équipes sélectionnées conservent l'intitulé du niveau départemental. **Pas de nouvelles associations.**

CATEGORIES de POIDS et TEMPS du COMBAT :

Féminines : - 40 kg, - 44 kg, - 48 kg, - 52 kg et - 57 kg.

Masculins : - 38 kg, - 42 kg, - 46 kg, - 50 kg, - 55 kg, - 60 kg, - 66 kg.

- La première combattante devra obligatoirement peser au moins 36 kg.
- Le premier combattant devra obligatoirement peser au moins 34 kg.

N.B. : Il n'y a pas de sur-classement de poids possible.

Le temps du combat est de 2'.

Le coach est autorisé.

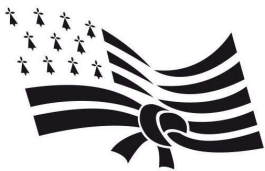
ARBITRAGE :

Cf. règlement France Judo : Arbitrage National. Cf. règlement Arbitrage Ligue (1 Equipe=1 Arbitre)

EPREUVES de SELECTION :

- Départementale.
- Pour la phase régionale, voir tableaux des quotas.

FORMULE de COMPETITION : Poules ou tableaux à double repêchage en fonction du nombre d'équipes.



ARBITRAGE

Règlement Équipes Minimes Olympiade 2024/2028

Le but de ce règlement est de favoriser la formation des arbitres et de les intégrer pleinement dans l'équipe du club.

L'animation des équipes de clubs Benjamins doit rester une animation conviviale mais elle doit aussi démontrer le sérieux et l'éthique de notre discipline. Dans ce cadre de formation les arbitres auront à cœur de se présenter dans une tenue représentant l'officiel (minimum chemise cravates, pantalon noir).

L'équipe d'encadrement et le corps arbitral portera une attention particulière au respect des jeunes officiels.

L'arbitre du club sera récompensé au même titre que les athlètes de son équipe, il sera présent sur le podium de la manifestation.

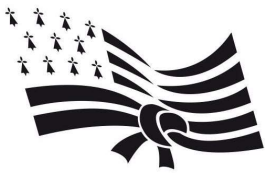
Au niveau départemental

L'engagement au premier niveau de compétition départemental :

- **Il s'agit de l'arbitre du club.** L'arbitre est engagé en même temps que son équipe via extranet. Il doit appartenir au corps arbitral du département (niveau Stagiaire minimum) et en activité lors de la saison en cours.
- **Il s'agit de l'arbitre d'un autre club.** L'engagement se fait directement au niveau départemental auprès de la commission sportive.
- L'arbitre officie en même temps que son équipe, il peut s'arrêter au moment où son équipe est éliminée (Favoriser ledéplacement de celui-ci avec son équipe)
- Le comité disposera d'un pôle d'arbitres pour l'encadrement sur la journée et la suppléance lors des phases finales. Prise en charge vacation et repas. (2 par tapis + 1 responsable de manifestation). **Ces arbitres pourront représenter un club.**
L'arbitre de club bénéficiera d'un repas
- Le club doit pouvoir présenter un arbitre pour les garçons et un arbitre pour les filles.

Au niveau régional

- L'engagement de l'équipe au niveau régional dépend de l'engagement de son arbitre (Autorisation d'utiliser le même arbitre que la phase départementale sinon utiliser un arbitre de niveau stagiaire régional minimum).
- La Ligue disposera d'un pôle d'arbitres pour l'encadrement sur la journée et la suppléance lors des phases finales. Prise en charge vacation et repas. (2 par tapis + 1 responsable de manifestation) Ces arbitres pourront représenter un club.



- Les arbitres présents avec leurs équipes n'arbitreront que sur la catégorie Minimé.
- L'arbitre du club bénéficiera d'un repas. (Si la manifestation se déroule sur un temps de repas)

Remarques : **Possibilité d'emprunter un arbitre sur la région pour le niveau régional.**

EQUIPES MINIMES MASCULINS PALIER 1		
DEP	CLUB	NB MASC
35	C.P.B. RENNES	54
56	DOJO DU PAYS DE LORIENT	44
29	KUMO	42
35	KAWATOKAN JC PORTES D ILLE	39
56	JUDO CLUB 56	30
56	AMICALE JUDO MORBIHAN	30

EQUIPES MINIMES FEMININES PALIER 1		
DEP	CLUB	NB FEM
29	KUMO	25
35	C.P.B. RENNES	22
56	JUDO CLUB 56	21